

Le mauvais juge

La parabole du mauvais juge, également appelée l'histoire de la veuve importune, est une parabole sur la prière. Commençons par présenter les deux protagonistes de l'histoire.



Le Juge

Le juge de la parabole n'est pas quelqu'un d'honorable. Jésus le décrit comme quelqu'un qui ne craint pas Dieu et qui ne respecte personne. Il n'a aucun sens de l'honneur. Il n'a pas honte. L'argument « par égard pour cette veuve qui est dans le besoin » n'a sur lui aucun effet.

La veuve

Dans la Palestine du 1er siècle et dans l'Ancien Testament, les

veuves étaient la plupart du temps extrêmement vulnérables. Elles étaient un symbole d'innocence, d'impuissance et de vulnérabilité victimes de l'oppression.

Le fait que la veuve saisisse un simple juge plutôt qu'un tribunal indique qu'il pourrait s'agir d'un litige financier, comme une dette qui lui est due, un gage ou une part d'héritage dont on l'a spoliée. Le fait qu'elle se soit elle-même adressée au juge indique qu'elle n'avait probablement pas de fils, ni de frère ni d'un



autre homme dans sa famille pour parler en son nom ; en effet, si elle avait eu des parents de sexe masculin, ce sont probablement eux qui se seraient adressés au juge.

Dans le contexte de l'histoire, il est acquis que la veuve est dans son bon droit et qu'elle cherche à obtenir ce qui lui revient de droit. Les disciples qui furent les premiers à entendre cette parabole auraient certainement compris que la femme était vulnérable et sans personne pour parler en son nom ou prendre sa défense.

La Parabole

« Pour montrer qu'il est nécessaire de prier constamment, sans jamais se décourager, Jésus raconta à ses disciples la parabole suivante : « Il y avait dans une ville un juge qui ne révérait pas Dieu et n'avait d'égards pour personne. Il y avait aussi, dans cette même ville, une veuve qui venait constamment le trouver pour lui dire : « Défends mon droit contre mon adversaire. » (Luc 18:1-3)

Nous avons donc une veuve vulnérable qui ne bénéficie d'aucune protection et qui se présente avec assurance devant un juge inique ; elle lui demande de reconnaître ses droits et de lui donner gain de cause contre son adversaire. Elle est déjà venue à plusieurs reprises, et à chaque fois il l'a rabrouée et a refusé de l'aider.

« Pendant longtemps, il refusa. Mais il finit par se dire : « J'ai beau ne pas révérait Dieu et ne pas me préoccuper des hommes, cette veuve m'ennuie ; je vais donc lui donner gain de cause pour qu'elle ne vienne plus sans cesse me casser la tête. » (Luc 18:4-5)



Le juge finit par comprendre que la veuve n'arrêtera pas de lui réclamer justice. Il admet qu'il se moque pas mal de ce pensent que Dieu ou les hommes, mais il est fatigué d'être sans arrêt importuné par elle. Il décide donc de lui donner gain de cause, mais pas parce qu'il est bienveillant ou qu'il éprouve de la compassion pour elle, ni même parce que c'est une décision juste ; sa décision est motivée par le fait qu'il en a assez que la veuve l'importune.



Jésus en vient au message qu'il veut transmettre : Le Seigneur ajouta :

« Notez bien comment ce mauvais juge réagit. Alors, pouvez-vous supposer que Dieu ne défendra pas le droit de ceux qu'il a choisis et qui crient à lui jour et nuit, et qu'il tardera à leur venir en aide ? » (Luc 18:6-7)

Cette parabole parle de la nécessité de prier et de ne pas se décourager lorsque nos prières ne sont pas exaucées immédiatement. Un des thèmes de la parabole est qu'il faut persévérer dans la prière, mais ce n'est pas tout.

Luc a placé cette parabole juste après un discours de Jésus sur le retour du Fils de l'homme.

« Puis il s'adressa à ses disciples : —Le temps viendra où vous désirerez ardemment être avec le Fils de l'homme, ne fût-ce qu'un seul jour, mais vous ne le pourrez pas. » (Luc 17:22)

Jésus dit à ses disciples que le temps viendrait où ils auraient hâte de

voir le jour de son retour, mais qu'ils ne le verraient pas. Puis, Luc commence à raconter l'histoire du juge et de la veuve. Le contexte de la parabole est le désir de voir la venue du Fils de l'homme. Il est important que les croyants ne perdent pas courage en attendant l'accomplissement des promesses de Dieu, mais que nous continuions à prier avec foi, sachant que Dieu ne manquera pas de répondre. Comme Jésus le disait :

« Alors, pouvez-vous supposer que Dieu ne défendra pas le droit de ceux qu'il a choisis et qui crient à lui jour et nuit, et qu'il tardera à leur venir en aide? Moi je vous dis qu'il défendra leur droit promptement. » (Luc 18:7)

Puis Jésus pose cette question qui donne à réfléchir :

« Seulement, lorsque le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il encore la foi sur la terre ? » (Luc 18:8)



C'est une question qui mérite réflexion. Quand Jésus reviendra, trouvera-t-il des gens qui ont la foi, qui auront persévéré et auront cru ? Jésus trouvera-t-il que nous, les chrétiens, lui sommes restés fidèles ?

Nous sommes censés être insistants dans notre vie de prière. Cela

veut dire que nous devons faire preuve de ténacité, prier avec détermination, prier régulièrement, et continuer à prier dans la foi même lorsque la réponse tarde à venir. Tout comme la veuve a eu la hardiesse de s'adresser au juge, nous devons oser venir devant le Seigneur dans la prière.

Nous ne devrions pas perdre la foi lorsque nos prières ne sont pas exaucées immédiatement. On nous dit de ne pas nous décourager. Jésus nous demande de persévérer dans la foi et de continuer à lui faire confiance, sachant que Dieu est un juge juste et généreux, un père aimant, qui répondra au bon moment et conformément à sa volonté.

www.freekidstories.org